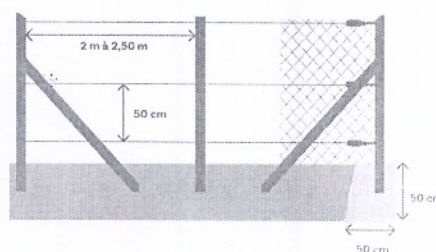
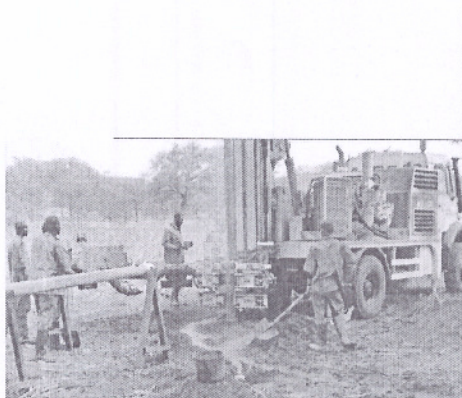


Projet : Danida Nexus Climat / « Renforcer la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques et aux conflits au Burkina-Faso »

Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ouvert national pour :

Recrutement d'Entreprises pour l'exécution de travaux d'aménagement et ouvrages hydrauliques pour l'équipement d'aires agroforestières

- Réalisation de six (6) forages à gros débit ($\Rightarrow 3\text{m}^3/\text{h}$ minimum à la foration)
- Réalisation de trois (3) mini-réseaux d'AEP
- Construction de 72 bassins de stockage d'eau pour irrigation sur trois (3) sites différents
- Clôture grillagée de trois (3) sites d'aires agroforestières



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet dénommé Danida Nexus Climat / «Renforcer la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques et aux conflits au Burkina-Faso», Oxfam au Burkina en collaboration avec son partenaire local l'Association Aidons l'Afrique Ensemble (AAAE) œuvrent pour améliorer l'accès des communautés à des infrastructures socio-économiques, agroforestières innovantes et sensibles au changement climatique dans les communes de Ouahigouya / province du Yatenga et de Gomponsom / Province du Passoré, Région du Yadega au Burkina Faso.

Les effets néfastes du changement climatique, combinés à l'absence de plans d'action anticipatoire, exposent davantage les communautés vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les sécheresses, inondations et vagues de chaleur, bien que récurrentes, ne sont pas suffisamment prises en compte dans les stratégies nationales. Cette lacune limite la capacité des communautés à se protéger et à s'adapter, notamment à travers l'accès à des financements climatiques adaptés. Selon une étude d'Oxfam, seulement 0,8 % des fonds climatiques au Sahel sont alloués aux organisations locales, la majorité étant orientée vers les organisations internationales. Ce déséquilibre reflète l'exclusion persistante des acteurs locaux, y compris les organisations de défense des droits des femmes, dans l'accès direct et la gestion des initiatives climatiques financées à l'international.

Conscient de cette rude situation, Oxfam au Burkina Faso et ses partenaires au développement notamment AAAE, ATAD, GRAF et FEMIN-IN et le Laboratoire LERMIT ont développé le projet « Renforcement de la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques et aux conflits au Burkina Faso », avec pour objectif de renforcer les capacités des communautés à faire face, résister, s'adapter et se remettre des effets des chocs environnementaux et humains.

Ce projet qui est à sa première phase, utilise l'approche Nexus en prenant en compte les axes humanitaires, de développement et d'adaptation aux effets du changement climatique pour une meilleure efficacité de l'intervention et la construction d'une société civile où les femmes et les jeunes agissent en tant qu'agents de changement dans les communautés exigeant la transparence, la responsabilité, le financement du développement, le climat et le foncier.

Dans le cadre du projet, il prévu la réalisation d'ouvrages et d'équipements hydrauliques pour la viabilisation et l'exploitation d'aires agroforestières dans les communes de Ouahigouya et Gomponsom.

Le présentes lignes directrices / Termes de Référence (TdR) ont pour objet de définir l'objet, la consistance, les sites des travaux et les conditions de mise en concurrence et de sélection d'entreprises pour l'exécution des travaux envisagés.

Article 1 : Objet des travaux

Les travaux à réaliser sont ci-dessous cités :

- ⬇ Réalisation de six (6) forages à gros débit sur trois (3) domaines fonciers différents ;
- ⬇ Réalisation de systèmes d'AEP pour alimentation en eau potable + irrigation des aires agro-forestières ;
- ⬇ Construction de 72 bassins de stockage d'eau pour irrigation (à raison de 4 bassins par hectare) sur trois (3) sites différents ;
- ⬇ Clôture grillagée de trois (3) sites d'aires agroforestières.

Article 2 : Allotissement et consistance des travaux

Les travaux ci-dessus énumérés sont repartis en quatre (4) lots comme suit :

Lots	Consistance des travaux	Délai Exécution
Lot 1	Réalisation de six (6) forages à gros débit ($\Rightarrow 3m^3/h$ à la foration et minimum $4m^3/h$ au pompage longue durée) avec pompage par paliers et pompage longue durée (12h de descente + 4h de remontée)	2 mois

Lots	Consistance des travaux	Délai Exécution
Lot 2	Réalisation de trois (3) systèmes d'AEP pour alimentation en eau potable + irrigation des aires agro-forestières sur trois (3) différents (+ étude géotechnique des sols pour châteaux d'eau)	3 mois
Lot 3	Construction de 72 bassins de stockage d'eau pour irrigation (4 bassins par ha)	2 mois
Lot 4	Clôture grillagée de trois (3) sites d'aires agroforestières.	2 mois
NB : En principe, aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot. Cependant, AAAE se réserve le droit d'attribuer plus d'un lot au regard des offres en concurrence. Le nombre de forages est susceptible de réduction selon la limite budgétaire.		

Article 3 : Localisation des travaux et détails des ouvrages à réaliser par site

Les différents travaux seront exécutés sur les sites situés dans les localités suivantes présentées dans le tableau ci-dessous :

Provinces	Communes	Villages / Quartier / Secteur	Sites des travaux
Passoré	Gomponsom	Gomponsom Centre	Confère PV cession et Croquis du terrain
		Kouni	Confère PV cession et Croquis du terrain
Yatenga	Ouahigouya	Secteur 15	Terrain Section DK – Lot 14 – Parcelle 00
NB : Le DAO précise un débit minimum de $\Rightarrow 3\text{m}^3/\text{h}$ en fin foration. Cependant, si le 1^{er} forage a un débit $\Rightarrow 5\text{m}^3/\text{h}$, l'exécution du 2^{ème} forage sera suspendue en attendant le résultat de pompage longue durée et les résultats de l'analyse d'eau.			

Détails de travaux à exécuter par site

Sites des travaux	Quantité	Consistance des travaux par site
Gomponsom Centre (Cf croquis terrain de 7,87 Ha)	2	Forage neuf à grand débit ($\Rightarrow 5\text{m}^3/\text{h}$ à la foration et minimum $4\text{m}^3/\text{h}$ au pompage longue durée) avec pompage par paliers et pompage longue durée (12h de descente + 4h de remontée)
	1	Système mini-réseau d'AEP avec une Borne Fontaine (BF) + raccordement à 32 bassins sur une aire de 7,87 hectares +
	1	Clôture d'une aire agroforestière de 7,87 Ha
	32	Construction de bassins d'irrigation
Kouni (Cf croquis terrain de 7,70 Ha)	2	Forage neuf à grand débit ($\Rightarrow 5\text{m}^3/\text{h}$ à la foration et minimum $4\text{m}^3/\text{h}$ au pompage longue durée) avec pompage par paliers et pompage longue durée (12h de descente + 4h de remontée)
	1	Système mini-réseau d'AEP avec une Borne Fontaine (BF) + raccordement à 32 bassins sur une aire de 7,70 hectares
	1	Clôture d'une aire agroforestière de 7,70 Ha
	32	Construction de bassins d'irrigation
Ouahigouya / Secteur 15 (Cf croquis terrain de 3,38 Ha)	2	Forage neuf à grand débit ($\Rightarrow 5\text{m}^3/\text{h}$ à la foration et minimum $4\text{m}^3/\text{h}$ au pompage longue durée) avec pompage par paliers et pompage longue durée (12h de descente + 4h de remontée)
	1	Système mini-réseau d'AEP (AEPS) avec une Borne Fontaine + raccordement à huit (8) bassins sur une aire de 3,38 hectares
	1	Clôture d'une aire agroforestière de 5 Ha
	08	Construction de huit (8) bassins d'irrigation

Article 4 : Participation à l'appel d'offres

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises installées au Burkina Faso. Elles doivent néanmoins être dûment inscrites au registre de commerce et en règle vis à vis des services fiscaux et parafiscaux.

Article 5 : Présentation des offres

Les entreprises disposant des compétences requises sont invitées à soumettre une offre technique et une offre financière. L'offre technique devra comprendre une brève explication de la compréhension des travaux à exécuter, la méthodologie, le matériel à déployer et le personnel à mobiliser pour une bonne exécution des travaux.

L'offre sera soumise en version papier et devra contenir :

- Un tirage original, intitulé « Original »
- Deux (2) copies du tirage original, intitulées chacune « Copie ».
- **Une version numérique sur clé USB PDF pour l'offre technique et en Excel pour les différents devis de l'offre financière.**

L'ensemble des documents doit être placé dans une enveloppe plus grande fermée portant la mention : **Projet Danida-Nexus-Climat / Lot / « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**.

NB : *Aucune autre indication permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe sous peine de nullité. Les offres doivent être déposées au bureau de AAAE.*

a) Documents administratifs

- Registre de commerce et de crédit immobilier (RCCM) ;
- Attestation de situation fiscale valide ;
- Attestation de la CNSS valide ;
- Agréments techniques pour les forages et AEP valide.

b) Offre technique

Le consultant devra présenter une offre technique contenant les informations suivantes :

- La lettre de soumission de l'offre technique ;
- La compréhension des travaux commandés ;
- La démarche méthodologique d'exécution des travaux ;
- Le personnel (CV et preuve d'expériences) et le matériel (cartes grises, assurances légalisées, reçus d'achat) à mobiliser pour chaque type de travaux ;
- La liste du matériel et équipements proposés pour une bonne exécution des travaux ;
- Le chronogramme détaillé d'exécution des travaux.

c) Offre financière présentant les détails estimatifs

Il est demandé aux soumissionnaires de présenter les offres techniques et financières dans des enveloppes distinctes marquées comme telles en précisant le numéro de lot.

Article 6 : Confidentialité

Les documents d'offres fournis par le soumissionnaire deviennent la propriété du commanditaire. Les documents fournis par les soumissionnaires feront l'objet de confidentialité. Le soumissionnaire retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.

Article 7 : Dépôt des soumissions

Les offres rédigées en français, adressées au Président de l'Association Aidons l'Afrique Ensemble (AAAE), conformément aux instructions aux soumissionnaires devront parvenir ou être remises au secrétariat de AAAE, 01 BP 296 Ouahigouya 01 Tél : +226 70 77 35 98 ; E-mail : aaae545@yahoo.fr , sis au secteur 13, non loin de l'hôtel TOYOKO, au plus tard le 30 Septembre 2025 à 10 h00 TU heure de rigueur. En outre, la date limite à laquelle les clarifications sont apportées par AAAE est fixée le vendredi 19 septembre 2025.

Article 8 : Evaluation des offres – choix de l'attributaire

Le choix de l'attributaire se fera sur la base des pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière. Le marché sera attribué à l'entreprise qui présentera plus de garantie sur l'offre technique et financier pour l'exécution du projet.

L'analyse des offres se fera selon les étapes suivantes :

- 1. Recevabilité et conformité des pièces administratives** : conformité et validité des pièces administratives et autres pièces demandées.
- 2. Evaluation des offres techniques** :
 - Personnel affecté au projet : (Expérience professionnelle des agents proposés, qualification des agents, la composition des équipes, ...)
 - Matériel et équipements affectés au projet : (**adéquation, type, quantité, nombre...**) ;
 - Références techniques : (**Travaux similaires à ceux du présent appel d'offres réalisés par le soumissionnaire au cours des cinq dernières années 2020, 2021, 2022, 2023, 2024**) ;
 - Schéma d'organisation : décrivant succinctement l'organisation de la mission le rôle et la responsabilité de chaque membre de l'équipe que compte déployé le soumissionnaire ;
 - Planning des travaux ;
 - Présentation du dossier (pagination, reluire, clarté, lisibilité, respect des canevas).

NB : Seulement les offres techniques ayant obtenu une note de 70/100 seront retenues.

Toutes les offres (administratives, techniques) seront ouvertes et évaluées en même temps. La note de chaque offre constitue la Note Technique. Pour être techniquement qualifiée, l'offre doit obtenir au moins 70 points sur 100. Les soumissionnaires ayant leurs offres techniquement qualifiées verront leurs offres financières ouvertes, vérifiées et analysées.

3. Evaluation des offres financières :

Elles seront évaluées en fonction des montants des soumissions. Des vérifications arithmétiques seront effectuées, en cas d'erreur, seuls les montants corrigés seront pris en compte.

L'offre présentant le montant total corrigé le plus bas reçoit 100 points. Les autres offres se voient attribuer une note calculée selon la formule suivante :

Note financière = (100 points x Montant de l'offre financière le plus bas / Montant de l'offre financière en question) x 100.

La note finale de chaque offre techniquement qualifiée sera issue de la pondération de la note de l'offre technique et celle de l'offre financière. Le poids de la note technique est de 70% et celui de la note financière est de 30%. Ainsi, les points attribués aux offres techniques seront multipliés par un coefficient de 0,70 et ceux attribués aux offres financières sont multipliés par un coefficient de 0,3.

Note pondérée = (Note Technique x 0,70) + (Note financière x 0,30)

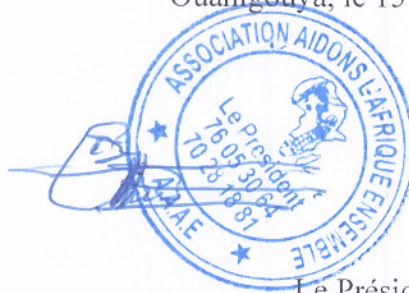
Sur la base des notes pondérées obtenues, les soumissionnaires seront classés par ordre de mérite. L'adjudication sera faite selon l'offre économiquement la plus avantageuse qui résultera d'une pondération de la qualité technique et du prix des offres.

Un soumissionnaire dont l'offre n'a pas été retenue ne peut ni contester ni être indemnisé pour quelque motif que ce soit.

NB : 1. AAAE se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

- 2. Les entreprises locales de la Région du Yaadga (Ex Nord) seront prioritaires, à condition qu'elles remplissent les critères de capacité requis. Autrement dit, à égalité entre l'offre d'une Entreprise du Nord et une autre Entreprise d'autres régions du pays, l'offre de l'Entreprise du Nord sera retenue**
- 3. L'ouverture des plis se fera le jeudi 02 octobre 2025 à 8 heures 30 minutes TU dans la salle de réunion de AAAE à Ouahigouya en présence de l'équipe technique d'évaluation et des soumissionnaires désireux d'assister.**

Ouahigouya, le 15 Septembre 2025



Le Président

Alidou Gueteba SAWADOGO
Chevalier de l'ordre de mérite burkinabé